

L'ÉCONOMIE DE LA DROGUE : DES MODES D'ORGANISATION AUX ESPACES DE TRAFIC

Michel Kokoreff

On a assisté ces dernières années à une transformation tant des représentations que des pratiques sociales liées au trafic de stupéfiants¹. Aujourd'hui, c'est sur les quartiers populaires situés à la périphérie des grandes villes que s'opère la focalisation de l'attention publique. A en croire le discours social, ils seraient devenus un véritable « supermarché de la drogue ». L'économie de la drogue serait en passe de suppléer aux ressources de l'économie légale, de faire vivre des familles voire des cités entières, mais aussi de tracer d'autres perspectives de réussite sociale que celles dessinées par l'École, en particulier pour les jeunes issus de l'immigration. De là à conclure que s'instaurent dans les quartiers dits « sensibles » des logiques mafieuses sur les décombres du modèle républicain, il n'y a qu'un pas que certains franchissent allégrement.

Or une telle vision des choses – si symptomatique qu'elle soit d'un déplacement de la question sociale – est éminemment réductrice. Elle participe d'un effet de méconnaissance de la réalité des pratiques de trafic, à commencer par le fait qu'il n'existe pas de distribution homogène pour les différents produits (cannabis, héroïne, cocaïne, crack, ecstasy...), qui obéissent à des logiques et à des fonctionnements spécifiques. Une enquête comparative récente (Duprez, Kokoreff, Weinberger, Joubert, 1997) a mis en évidence l'existence d'une corrélation forte entre le cumul des handicaps sociaux, économiques et culturels, mesurables à partir des données concernant les conditions de vie, et l'implantation d'une économie informelle (licite et illicite), manifeste à travers un faisceau d'indicateurs (interpellations, saisies, mouvements de consommateurs, réputations...). Mais elle souligne aussi la diversité des situations locales, la multiplicité et la précarité des positions occupées, le caractère incertain des trajectoires qui s'inscrivent dans un système de débrouillardise composé de multiples manières de « faire du business ». Enfin, et surtout, ces travaux montrent bien que les espaces du trafic sont loin de se cantonner à l'univers des cités qui n'en constituent que la face la plus visible socialement.

Pour comprendre le paradoxe que représente la circulation de richesses au cœur des quartiers pauvres, il faudrait reprendre la chronologie des événements, repérer selon quelles modalités et dans quel contexte cette

question a fait irruption sur le devant de la scène sociale (et médiatique), quels déplacements se sont opérés récemment de la thématique du « deal de cité » à celle, plus large mais aussi plus ancienne, de l'« économie informelle », en quoi elles participent, tout en les renouvelant, aux représentations des lieux de marges. Plus fondamentalement, il conviendrait de mettre à jour les conditions socio-historiques qui ont rendu possible l'émergence des trafics de stupéfiants dans les « banlieues ».

Certes, la hantise suscitée par les faubourgs et les milieux populaires ne date pas d'aujourd'hui ; et il n'est pas absurde de repérer dans la situation présente un phénomène récurrent. Mais il convient de souligner la singularité du processus auquel on assiste par rapport aux constats établis par des travaux antérieurs qui mettaient l'accent sur les ruptures générationnelles et sociétales (Castel *et al.*, 1992).

L'économie informelle : un secteur aux milles visages

Au début de la décennie, un état des lieux sur les marchés illégaux adoptant une perspective comparative entre les pays notait que, des quatre pays étudiés (Pays-Bas, Italie, Grande-Bretagne, France), ce dernier était probablement celui qui offrait « la connaissance la moins approfondie des marchés des stupéfiants. » (Schiray *et al.*,

1. Cet article s'appuie sur une recherche menée durant deux ans sur divers terrains de la région parisienne. (M. Kokoreff, *De la défoncée à l'économie informelle – Processus pénal, carrières déviantes et actions de prévention liés à l'usage de drogues dans les quartiers réputés « sensibles »*, Clerfès-Iresi/Ministère de la recherche-MILDT, décembre 1997, 394 p.). Il s'agissait de prendre pour objet la construction sociale des problèmes de drogue dans les quartiers pauvres en privilégiant une double entrée : institutionnelle, avec le choix d'une entrée par le processus pénal, à travers l'analyse d'un corpus significatif d'affaires judiciaires complétée par des entretiens avec les principaux acteurs de la police et de la justice ; territoriale, avec une approche ethnographique associant observations sur le « terrain » (quartiers et cités diversement stigmatisés et/ou impliqués dans le trafic) et entretiens menés en termes de « carrières » auprès de personnes diversement impliquées dans le milieu de l'illicite. Dans ce contexte, on a pris en compte l'émergence de nouvelles formes d'intervention en matière de prévention dans l'espace local.

1992)². Le manque d'informations et de bases de données fiables, les effets produits par les frontières tracées entre les disciplines, l'existence d'enquêtes, de rapports ou d'articles pas ou peu diffusés, tout cela a pu y contribuer. Pourtant, des enquêtes récentes situées au carrefour de plusieurs disciplines (sociologie, ethnologie, économie) sont venues combler ce manque pour s'intéresser tant aux aspects macro- et micro-économiques des marchés illégaux (Lewis, 1996; Kopp, 1996; OGD, 1995; Schiray, 1994) qu'aux conditions sociales et territoriales d'organisation du commerce local (Bouhnik, Touzé, 1996; Murard *et al.*, 1997; Duprez *et al.*, 1995 et 1996; Péraldi, 1996, Tarrius, 1997). On se propose d'aborder ces travaux autour de trois questions récurrentes.

La drogue, un marché comme les autres ?

La première porte sur le caractère spécifique ou pas des marchés citadins des stupéfiants : s'agit-il d'un marché comme les autres ? Existe-t-il un modèle du marché de la drogue, ou bien n'a-t-on affaire qu'à des figures particulières ? De nombreux travaux ont souligné la similitude des logiques de l'économie légale et de l'économie illégale du point de vue de ses formes d'organisation dans l'échange. L'idée n'est pas nouvelle puisqu'il y a près de trente ans déjà, divers auteurs américains avaient déjà montré tout l'intérêt de considérer l'usage de drogue comme style de vie (Preble et Casey, 1969), et plus encore le crime comme travail, en termes de spécialisation, de professionnalisme, d'apprentissage et de satisfaction personnelle (Letkenmann, 1973). Dans son enquête sur les carrières des trafiquants, menée entre 1974 et 1980, Patricia Adler évoque des entrepreneurs indépendants opérant dans un « marché souple et désorganisé » (Adler 1985 et 1992). Plus récemment, deux chercheurs anglais ont donné à cette question une dimension originale en partant d'une définition de la ville moderne comme « bazar ». « La notion de *bazar*, ainsi qu'elle est appliquée aux grandes villes contemporaines, entraîne la coexistence de la légalité et de l'illégalité et le changement permanent des limites entre les deux. » (Ruggiero et South, p. 326, 1996). Une bonne illustration de cet enchevêtrement est la précarité des positions occupées, sans que l'on puisse toujours réduire les usagers de drogues à des « délinquants de carrière ». Ce sont encore les relations entre emploi légal et emploi illégal qui peuvent prendre des formes variées dans le temps (succession ou simultanéité). Libérée de ces connotations « orientalistes », la notion de bazar permet ainsi de restituer le sens « autre » des marchés des

stupéfiants, ses liens avec une « culture de la rue ». Sur ce point, les travaux de Philippe Bourgois (1992, 1997) montrent bien que la revente de crack, de cocaïne ou d'héroïne n'offre pas seulement à la jeunesse pauvre des ghettos américains un assise matérielle, mais une dimension culturelle et idéologique. En effet, autant les emplois dans le



French connection, William Friedkin.

secteur des services sont en contradiction avec le système de valeurs des milieux sous-prolétarisés, autant la rue « rend possible la fierté et le respect de soi-même ». Ce qui n'empêche pas que l'on retrouve dans l'économie de la drogue, à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des trafiquants, les mêmes discriminations raciales entre Blancs et non-Blancs.

En France, l'idée d'un continuum entre l'économie officielle et l'économie souterraine est largement partagée. Elle est validée par l'existence des mêmes principes de structuration de l'organisation des échanges : mécanismes de formation des prix et des revenus selon la loi de l'offre et de la demande, variabilité des produits et des types de distribution, stricte division du travail passant par une séparation importante des niveaux de trafic – en dépit du trafic de fourmis qui est la tentative de court-circuiter les

2. Encore que ce point reste à nuancer : l'analyse des trafics est généralement moins abordée que la question des modes et contextes de consommation. Si on prend, par exemple, les travaux anglo-saxons, allemands ou espagnols menés depuis dix ans sur ce qu'on appelle en France l'ecstasy (MDMA), on peut constater que peu d'entre eux ont été consacrés à l'analyse des formes de trafic et de carrières dans la revente de produits (Dorn *et al.*, 1991). Ce qui est un paradoxe puisque que beaucoup d'observateurs estiment que les « risques principaux de l'expérimentation tiennent aux incertitudes de qualité liées au marché noir. » (Michel, 1997). De même, l'articulation avec l'économie nocturne des métropoles, d'une part, avec les industries culturelles, d'autre part, est aussi peu prise en compte.

niveaux intermédiaires (Duprez *et al.*, 1995) – et une multiplicité de rôles dont une définition fonctionnelle (gouilleurs, rabatteurs, revendeurs, trésoriers, banquiers de cité...) ne permet qu'imparfaitement de rendre compte. Tout en mettant l'accent sur l'extrême flexibilité et diversité des formes d'organisation (Fatela, 1992), leurs dimensions locales, l'idée d'une logique de marché obéissant à un schéma organisationnel semble aller de soi. Mais en mettant l'accent sur les dimensions sociales des relations entre vendeurs et consommateurs, les enquêtes ethnographiques (Bouhnik et Joubert, 1992; Joubert *et al.*, 1996, Murard *et al.*, 1997) conduisent aussi à nuancer la portée explicative des modèles économiques, voire l'économisme sous-jacent à un certain nombre d'analyses qui postulent une rationalité des acteurs qui n'est pas toujours avérée.

Prenons le cas du marché du cannabis dans les cités³. La question est de savoir si la banalisation de l'usage de cannabis s'est accompagnée d'une généralisation de la revente comme moyen de financer sa propre consommation. Or l'argument de l'auto-financement n'est en rien systématique. Il est nécessaire d'envisager une pluralité de figures (usagers non revendeurs, revendeurs non usagers, « petits consommateurs », « gros consommateurs ») et de différencier les revenus du « deal » selon la nature du point de vente. Déjà parce que la revente est une pratique qui, dans la durée, n'est pas aussi répandue qu'on le dit parfois. Bien qu'il y ait là une opportunité d'accès à des ressources monétaires qui font défaut par ailleurs, l'engagement dans la revente de cannabis peut être éphémère, à la fois du fait de bénéfices insuffisants et de contraintes diverses (horaires, relations...) qu'impliquent cette activité illicite. Ensuite, il faut prendre en compte la différenciation des marchés. Il est possible de distinguer deux exemples idéal-typiques, les « supermarchés » et les « commerces de proximité », selon que les marchés privilégient une logique de gain ou une logique d'interconnaissance; dans un cas, la négociation est difficile, et c'est la position marchande qui prime; dans l'autre, elle est inhérente à la transaction, que ce soit sous forme de récrimination ou de cadeaux. L'accès au produit, la quantité et la qualité finalement obtenues, le prix payé, la manière même dont se déroule la transaction font intervenir plusieurs types d'« arbitrage relationnel »: la réputation en est un, dans un périmètre donné, le respect en est un autre (Murard *et al.*, 1997).

Quelle échelle territoriale ?

Ces analyses introduisent une autre question, elle aussi récurrente, celle des dimensions territoriales des marchés de l'illicite. Quelle est l'échelle pertinente pour analyser ces phénomènes ? L'approche « écologique » de l'École de Chicago a servi de cadre à de nombreuses descriptions de ces marchés, dont la première date de 1937 (Dai, 1937). Elle a permis de mettre en valeur leur localisation, non pas dans les « zones de transition », mais dans les zones

d'habitation pauvres et de statut socio-économique faibles. Les critiques formulées à l'égard de cette approche sont principalement de ne pas pouvoir s'appliquer à d'autres contextes. En France, l'approche ethnographique des marchés est relativement récente puisqu'elle date d'une dizaine d'années. A côté d'études très localisées portant sur différents lieux (appartements, squats, scènes ouvertes, cités de banlieues), un travail collectif rassemblant différentes disciplines (économie, sociologie, ethnologie) a porté sur l'installation de l'économie souterraine dans les quartiers réputés « sensibles » de grandes agglomérations (CNV, 1994). Ces travaux préliminaires appellent à la plus grande prudence quant à l'impact économique réel de l'argent de la drogue dans les quartiers. Ils insistent sur la nécessité d'élargir le champ d'investigation de manière à définir des aires d'études et d'interventions publiques plus pertinentes. Ce qui a conduit, par la suite, à prendre pour terrain non pas une cité ou un quartier mais un ensemble de quartiers (Duprez *et al.*, 1995, Mariottini, 1995; Schiray, 1996, Joubert *et al.*, 1996). Il en ressort l'existence d'une territorialité spécifique à ces échanges, caractérisée par sa plasticité et sa transversalité, le caractère interstitiel du trafic, c'est-à-dire sa capacité à se jouer des frontières, des limites, des voies et des nœuds de communication (Joubert *et al.*, 1996). D'autres, s'inspirant d'une anthropologie du mouvement, vont plus loin encore lorsqu'ils soulignent les effets pervers d'une « sociologie des quartiers » redoublant les effets de stigmatisation qu'elle dénonce par ailleurs, et qui rend invisible les mobilités de trafics à l'échelle de la ville (Péraldi, 1996).

La question de la « bonne échelle » est à relier à celle de la mesure. Comment prendre la mesure du trafic de stupéfiants ? Ce point est tout à fait central pour peu qu'on cherche à échapper tant aux généralisations du discours social qu'au localisme de certaines monographies. En France, ce sont les données institutionnelles enregistrées par les services de police qui constituent une source d'information privilégiée, et plus précisément les statistiques policières centralisées par l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS). Certes, elles impliquent – comme toutes les données institutionnelles – des biais méthodologiques. On sait que le principal d'entre eux est de mesurer autant les activités des services considérés que la réalité des situations. C'est aussi, conjointement, la

3. Au-delà de l'unité de base, la barrette, qui correspond environ à 2 grammes de cannabis, la revente généralement porte sur des « 12 », « 25 » ou « 50 ». Ces quantités en grammes désignent davantage des appellations que les produits pesés. Il s'agit moins de quantités réelles en grammes. Au dessus, commence ce que l'on peut appeler le niveau du « demi-gros », à partir de 250 grammes ou ce que les initiés appellent les « savonnettes ». Plus les quantités augmentent, et plus il devient aventureux de réaliser des projections définissant un ordre de prix: la qualité du produit, la nature du « plan », le statut des « protagonistes », mais aussi les effets de la concurrence et de la répression policière sont autant de variables qui interviennent. Disons néanmoins, à titre indicatif, que un 12 gramme peut se vendre à partir de 300 F, un 25 g pour moins de 500 F, un 250 entre 3 000 et 4 000 F, le kilo pouvant se négocier entre 10 000 à 14 000 F à l'achat.

construction des catégories qui fait question⁴. Aussi, il n'est pas aisé de faire la part entre les changements intervenus dans les stratégies et les moyens mis en œuvre en matière de répression et les indices de recrudescence ou de diminution des pratiques sur le terrain (Joubert *et al.*, 1996). De même, un examen attentif des données montre une répartition très inégale de l'activité policière ; par exemple, à Paris, un quart des interpellations avait lieu en 1994 dans le 18^e arrondissement (Ingold, 1995).

Cependant, malgré ces réserves, ces données d'interpellation offrent un regard global sur les caractéristiques des populations impliquées dans les infractions à la législation sur les stupéfiants (ILS), sans se restreindre au simple usage. On observe ainsi que, contrairement aux discours sur la dépénalisation de l'usage, la répression à ce niveau reste importante dans le travail policier et dans la suite du processus pénal. A l'échelle nationale, les interpellations pour usage représentaient plus de 72 % de l'ensemble des interpellations en 1996 (soit 77 640) – phénomène que l'on retrouve tant à l'échelle départementale que communale, parfois même plus accentué. En termes de produits, ce sont les interpellations pour usage et usage-revente de cannabis qui sont largement majoritaires (près de 74 %) par rapport à l'héroïne (21 %). Par contraste, il ressort le caractère minoritaire des interpellations pour trafic local (9 % en moyenne nationale), qui se partagent également entre cannabis et héroïne.

D'autre part, elles rendent possible une exploitation à des échelles territoriales fines afin de rendre compte de la circulation des flux et des points d'ancrage à différentes échelles. Ainsi, contrairement aux idées reçues, le croisement des produits stupéfiants et des zones géographiques fait apparaître une polarisation de la structure des trafics et l'existence de sous-marchés. En Seine Saint-Denis par exemple, on observe une forte dominante de l'héroïne sur trois communes où la proportion d'interpellations pour ILS atteint entre 63 et 70 %, alors que le cannabis correspondra dans trois autres à plus de 80 % des interpellations. Dans la métropole lilloise, Hem est une plaque tournante du trafic de cannabis, alors que Lille-Sud apparaît comme un pôle important pour l'héroïne. A Marseille, si on observe la part prépondérante du « pôle » héroïne sur le « pôle » cannabis, le phénomène de spécialisation ne joue qu'à une échelle très locale (Mariottini, 1995). Ce dernier exemple conduit à prendre en compte les tendances qui voient certaines communes, quartiers ou sous-quartiers passer, en quelques années, de la domination d'un produit à un autre, et pas nécessairement dans le sens du cannabis à l'héroïne. Ces constats, largement confirmés par des données ethnographiques, restent néanmoins à expliquer – on y reviendra.

Quelles retombées économiques sur les quartiers ?

La période des années 80 aura été marquée pour beaucoup d'observateurs par une vague réellement « épidémique » d'utilisation de stupéfiants, et en particulier un

essor sans précédent de la consommation d'héroïne (Ruggiero, South, 1996). Ce phénomène s'est accompagné d'une transformation des modes d'organisation du trafic et des réseaux de revendeurs. Divers travaux ethnographiques ont souligné le caractère accru de la division du travail, la multiplication non seulement des niveaux de trafic mais des positions occupées et des rôles tenus. Entre trafiquants, pourvoyeurs et revendeurs, il existe une différenciation non seulement économique mais sociale puisque plus l'on descend dans la hiérarchie et plus l'exposition à la répression et à la désapprobation est grande. Si on s'en tient au niveau du commerce de rue, les revenus réels des différents acteurs sont limités. L'étude de Peter Reuter (1991) montre que la capacité du trafic de drogue d'engendrer un flux régulier de revenus vers les quartiers pauvres est limitée. Pourtant la démonstration prête à discussion dans la mesure où le revenu tiré de la drogue est estimé « net » sans prendre en compte la consommation de drogue du vendeur et les cadeaux en nature ni le nombre de jours travaillé (Kopp, 1997). En tenant compte de ces deux facteurs le revenu annuel médian d'un revendeur serait de 10 000 dollars, soit 30 dollars de l'heure, ce qui, souligne Pierre Kopp, est près de cinq fois supérieur au revenu moyen d'un travailleur non qualifié. Mais d'autres facteurs interviennent dans le « coût » de ces activités illicites : les fluctuations du marché et de la répression, les risques d'être tué, blessé ou emprisonné, le temps d'emprisonnement, la consommation personnelle... Ces coûts sont particulièrement dissuasifs dès lors que l'on passe de la population des usagers-revendeurs de rue aux trafiquants de drogue.

Précarité des positions, discontinuité des carrières, prises de risques redoublés, on retrouve ces caractéristiques dans les situations observées en France ces dernières années. Mais on peut se demander si les profits associés au trafics locaux de stupéfiants ne sont pas sous-estimés. Car sans parler d'« enrichissement », les masses d'argent en jeu sont parfois considérables, comme en témoigne la lecture des dossiers des affaires judiciaires. Deux explications sont généralement invoquées. La première tient aux flux de richesse déterritorialisés qu'alimentent drogues et marchandises, qui ne semblent pas avoir – bien souvent – d'ancrage dans l'espace local (investissements fonciers, commerces, bars ou boîtes) ; ils

4. Ces catégories sont explicitées de la façon suivante : « Par convention, trois niveaux de trafic ont été définis, un quatrième, l'usage-revente étant rattaché à l'usage. Ces trois niveaux peuvent se définir ainsi :

– « Trafic international » : importation et/ou exportation d'héroïne ou direction de ces opérations. A défaut le seuil retenu est de 100 g de drogue. Les « passeurs » sont recensés dans cette catégorie.

– « Trafic local » : organisation de réseaux de revente

« Revente : revente d'héroïne sans consommation. » (OCTIS, *Usage et trafic de stupéfiant. Statistiques 1996*, p. 60.)

Cette classification ne va pas sans poser problème dans la mesure où la marge d'appréciation – et donc d'incertitude – est plus ou moins importante selon la situation rencontrée, le statut des personnes interpellées et le service de police qui traite l'affaire.

transitent vers d'autres destinations. La seconde explication résulte de la disposition des dealers et autres délinquants à « flamber » l'argent dit « sale » de la drogue. Les entretiens réalisés auprès de revendeurs indiquent que cet argent leur permet d'accéder à un niveau de vie sans comparaison avec celui en vigueur dans les quartiers pauvres : il permet de mener la « belle vie » (Dupré *et al.*, 1996). Ils attestent aussi des interdits concernant l'introduction de l'argent de la drogue dans la sphère domestique. Pourtant, des stratégies de détournement existent bel et bien dans des situations où les ressources sont parfois très précaires.

Une autre difficulté tient aux ramifications entre les différents pans de l'économie informelle : cette « face cachée » de l'économie prend des formes très différentes qui rend son unité très incertaine (Godefroy, 1997). On y retrouve des activités non marchandes comme l'entraide, le troc, et des activités marchandes illégales comme le travail au noir ou la contre façon, que l'on distinguera des activités liées aux produits stupéfiants. La multiplication des appellations qui se sont succédé ces vingt dernières années est à cet égard significative : économie souterraine, parallèle, illégale, de survie, mafieuse... (Laé, Murard, 1985). Certains distingueront l'informalité de la criminalité pour rendre compte de ce « vaste registre d'activités et de rapports sociaux gouvernés par l'oralité plutôt que par l'écriture, le relationnel plutôt que le contractuel, le domestique plutôt que le hiérarchique » à même de définir les univers populaires (Bordreuil et Péraldi, 1996). Pourtant, si équivoque qu'il puisse paraître, le terme d'économie informelle reflète bien les interdépendances entre le légal et l'illégal, d'une part, le licite et l'illicite, d'autre part ; il dit bien l'enchevêtrement de ces univers qui font « milieu », soit la qualité urbaine de l'économie. C'est ce que l'on observe tout particulièrement dans le contexte des quartiers pauvres où les flux d'argent, de marchandises et de drogues légales ou illégales s'entrecroisent au sein d'un système d'échange complexe.

Les conditions sociales d'émergence des trafics locaux

L'analyse des formes d'organisation de l'économie de la drogue ne peut être séparée d'une mise en perspective mettant l'accent sur les processus socio-historiques qui en sont à l'origine et permettent d'en rendre compte. Quelles sont les conditions sociales, économiques, politiques qui ont rendu possible l'émergence du commerce illicite de stupéfiants dans les cités de banlieues ? On sait qu'il s'est produit un double tournant, d'une part, vers la fin des années 70, avec l'introduction massive des drogues (cannabis d'abord, héroïne et cocaïne ensuite) dans les milieux populaires (Mauger, 1984), d'autre part, tout au long des années 80, avec la constitution d'une micro-économie de la drogue, d'abord dans des « scènes ouvertes », puis dans les quartiers périphériques (Bachmann, Coppel,

1989). Comprendre ce phénomène nécessite, selon nous, d'articuler dimensions structurelles et effets de contextes. En effet, si on peut voir dans ce phénomène l'effet d'un processus général de désindustrialisation et de restructuration du marché de l'emploi touchant particulièrement les plus jeunes, il a pris des formes spécifiques selon la diversité des situations locales. D'ailleurs, lors de notre enquête, la prise en compte de l'histoire locale s'est avérée fondamentale : on l'oublie trop souvent, les quartiers ont une histoire dont les traces jouent (le plus souvent) comme autant de stigmates qui continuent de marquer les lieux.

De l'essor industriel à l'effondrement du marché du travail

Prenons le secteur géographique du Nord-Ouest de Paris comme illustration. On peut dater de la période de l'entre-deux-guerres le moment où ce secteur, qui comprend un vaste bassin d'emploi, connaît un important essor industriel. On y retrouve en effet l'essentiel de l'industrie aéronautique (Bréguet, l'Aérospatiale, Dassault) et automobile (Citroën, Simca, Chausson...), des ateliers SNCF, ainsi qu'un ensemble de sous-traitants. Un certain nombre de villes deviennent à ce moment des villes ouvrières : elles comprennent une population qualifiée, vivant dans du pavillonnaire et de l'auto-construit, et après 1945, elles deviennent des municipalités communistes. L'après-guerre correspond à une forte augmentation de l'immigration rendue nécessaire par le besoin de main d'œuvre peu qualifiée mais jeune, robuste, disponible, travaillant de nuit à l'heure de l'entrée de l'industrie française dans l'ère fordiste. Entre 1947-48 et la fin de la guerre d'Algérie, le problème du logement devient plus aigu avec l'afflux d'une immigration essentiellement algérienne. On sait que l'histoire de l'immigration est intimement liée à l'histoire contemporaine de l'habitat populaire : aux meublés et hôtels bon marché vont se substituer les baraquements, ce que l'on va désigner par « bidonvilles », puis les cités d'urgence et les cités de transit destinées à leur résorption tardive, jusqu'aux grands ensembles et aux cités HLM qui façonnent pour partie le paysage des « banlieues ». Ce processus est aujourd'hui assez bien connu pour que l'on n'ait pas à y revenir ici dans le détail (Lefort, 1981 ; Pétonnet, 1981 ; Sayad, 1995 ; Ségalen, 1990)⁵.

Entre 1958 et 1965, sont construits des HLM en masse, avec en perspective la théorie de la ville ouvrière. Or il se produit un basculement considérable à ce moment : sur un plan électoral d'une part, les ouvriers algériens devenus étrangers perdant leur statut d'électeurs, sur le plan des modes de vie d'autre part, avec le regroupement familial nécessitant des équipements lourds pour les enfants, sur le plan de l'aménagement du territoire enfin, avec le

5. Voir bibliographie.

projet de création du quartier de la Défense d'un côté et la décentralisation des industries automobile de l'autre (Renault-Flins, Simca-Poissy, Citroen-Aulnay).

A la fin des années 70, les pères arrivent en fin de carrière, après quinze ou vingt ans de travail effectués en France. D'un autre côté, l'arrivée des enfants aînés des migrants sur le marché du travail correspond au moment où s'opère le transfert des usines automobiles vers la grande couronne et l'explosion du secteur tertiaire (Ehrmann, 1983). C'est dans ce contexte d'augmentation des situations de précarité et de marginalisation que se sont développées dans certaines cités de transit des « combines de survie » et qu'est arrivée l'héroïne dans les quartiers. Jusqu'alors, disent d'anciens habitants, « on ne parlait pas de la drogue ».

C'est là qu'interviennent les effets du contexte local. Dans les quartiers où nous avons travaillé, il existe un certain nombre de « récits » qui mettent en scène comment « tout a commencé ». Ici, selon des acteurs locaux, ce sont quelques personnes, supposées être liées au « milieu », qui introduisent l'héroïne. Là, pour les jeunes comme les moins jeunes en galère, ce sont des « grands frères », des voleurs ayant les moyens, qui ont découvert l'héroïne en Thaïlande et en Inde, et l'un d'eux en aurait ramené par kilos dans ses valises. Des entretiens menés en prison avec des usagers/revendeurs d'héroïne illustrent bien un mouvement d'externalisation/internalisation constaté par ailleurs (Fatela, 1992). A cette époque, le marché parisien de l'héroïne correspond à certains quartiers comme Pigalle, rue Montmartre, voire Barbès, marqués par l'économie urbaine noctambule (bars, boîtes de nuit, prostitutions...) et les ressources que constituent les réseaux ethniques. Ces pratiques se superposent aux relations tissées autour d'une délinquance qui est vécue à travers un code de l'honneur qui en définit les valeurs et significations. Ainsi, les jeunes maghrébins des cités de la petite couronne, qui sont engagés dans des carrières de déviants depuis leur adolescence⁶, découvrent dans ces lieux les drogues dures. Très vite plongés dans l'ambivalence du plaisir et de la souffrance, certains réalisent les profits qu'ils peuvent tirer de leur accès facile à un produit qui reste rare. C'est ainsi que se constitue un commerce local : l'approvisionnement rend possible le business, et le passage à l'acte de la consommation semble s'inscrire dans la continuité d'un mode de vie (Bouhnik et Touzé, 1996).

Si des zones d'ombres demeurent, deux faits paraissent établis. Tout d'abord, c'est à peu près dans la même période (entre 1976 et 1979) que l'héroïne est entrée dans ces quartiers de la banlieue Nord-Ouest de Paris – soit, à titre de comparaison, près de dix ans avant son introduction dans l'agglomération lilloise. Mais la montée en puissance a été progressive (1982/83) : un peu à l'image d'un Eldorado, beaucoup de jeunes se sont engouffrés dans l'univers de la « came ». Ensuite, les premières overdoses et les ravages du sida dans cette partie de la région parisienne ont conduit à décimer toute cette génération des

aînés ; seule une minorité se retrouvera plus tard à la tête de commerces et de sociétés, brassant des sommes d'argent importantes. Dans un certain nombre de quartiers particulièrement touchés par cette « épidémie », le prix payé par les familles et les habitants a été extrêmement élevé. Ainsi dans tel quartier réputé pour être une « plaque tournante » du marché de l'héroïne des Hauts-de-Seine, on raconte que pas une famille n'a été épargnée. Symboliquement, selon la formule d'une habitante, on est passé



Neige, Juliet Berto.

d'une situation où « dès le mois de mai, c'était une fois par mois que tout le quartier était invité à un baptême, à un mariage, à des fiançailles » à une situation où « on allait dans les familles pour les enterrements ». Ce n'est pas pour rien qu'on appelle les dealers des « vendeurs de mort ».

L'antériorité de l'économie informelle

Pourquoi ici plutôt que là ? L'économie informelle urbaine existait déjà dans les années 50 et 60 avec les ferrailleurs. La continuité des représentations est remarquable. Ainsi dans telle commune réputée pour ses activités illícites, sur l'emplacement d'une cité construite au début des années 80, il existait un « gros ferrailleur » qui cohabitait avec des caravanes habitées par des Manouches et une ferme. Un peu plus au nord, certains évoquent le « coin des ferrailleurs, une rue célèbre dans toute la ville, qu'on ne traversait qu'avec précaution et où n'allaient que les gens un peu initiés ». Juste à côté, au carrefour des axes routiers (est-ouest, nord-sud), sur la place de l'actuel marché, il y avait une « sorte de marché aux puces, de basse qualité quoi, où on trouvait beaucoup de choses... ». Les historiens ne nous ont-ils pas appris que les marchés se for-

6. Nous entendons ce terme au sens où non seulement ces personnes commettent des actes répréhensibles et illicites (vols...) mais font l'objet d'un repérage précoce de la part des institutions disciplinaires. Les récits de certains mettent en relief le rôle des structures comme l'Assistance Publique (« C'est pire que la tôle ! »), puis des maisons de redressement, avant des séjours répétés en maison d'arrêt (F. Lefort, 1981)

maient à la croisée des chemins et des flux ? Ailleurs, il y avait aussi, en bordure de ce qui deviendra un vaste quartier d'habitat social, des casses de voiture où s'échangeaient véhicules et pièces détachées. Jusqu'à une période récente, les toxicomanes venaient vendre au poids les voitures volées pour « faire » leur argent...

Mais, d'un autre côté, habiter une région limitrophe entre le Maroc et l'Algérie où la contrebande existe depuis toujours ou presque, permet de se « débrouiller » sur place comme à plus grande échelle. Automobiles, pièces détachées, or et bijoux, sont les supports d'échanges privilégiés avec le « pays ». Ce que certains de nos interlocuteurs appelleront la « période trabendiste » de leurs parents dans les années 60, rejoint ce que l'on sait des modes d'organisation des économies souterraines transfrontalières portant sur des produits licites (Tarius, 1998). Or, au cours des années 80, il s'est produit une reconversion de ces filières : les unes associant, à l'aller, le transport de produits manufacturés, et au retour, celui de produits illicites, principalement le haschich ; les autres se spécialisant dans l'importation de ce dernier par grosses quantités (200 kilos par voyage, par exemple).

On voudrait avancer une autre hypothèse. La vision d'un « archipel des cités », repliées sur elles mêmes, reven-

C'est là où il y avait le plan ?

C'était le plus gros plan du 92. Alors avant c'était des paquets à cent francs. Et les mecs ils étaient dans des bâtiments avec leur paquet de drogue, et même s'il te manquait trente francs, vu qu'ils étaient stressés à cause des flics c'était : "Combien tu veux, combien t'as, combien t'as ?" Toi tu arrivais : "J'ai que trente francs, je te paierai demain." "T'as que trente francs ? Ramasse un bout de papier par terre." Tu ramassais un bout de papier, et le dealer il te donnait un peu. "Allez, casse-toi !" Tu prenais ton truc, tu courrais, t'étais content et puis voilà. Et vu que c'était pas cher et disponible 24 h sur 24 h, tous les soirs on y allait.

Et c'était des gens de A qui vendaient ?

C'était tous les jeunes qui se sont fait arrêter. Et le plan du Levant a repris quand le port s'est fait sauter.

Parce que ça existait avant le Levant ?

Ouais, ceux qui vendaient au Levant c'était avant, c'était les jeunes, les jeunes cousins de ceux qui habitaient la cité du Port. Voyez y a que la petite passerelle à passer. Donc les jeunes au lieu d'aller chercher un paquet, ils en faisaient quinze pour se faire juste un petit peu d'argent de poche, et puis ils revendaient les quinze un peu moins bien servis. Et c'est comme ça que le Levant est rentré dans le business. Moi je vous parle de ceux qui ont mon âge, je suis de 65. Donc j'avais 17 ans. Vous pouvez voir les journaux y a eu une belle descente. Y a eu 600 policiers au Port. Y en avaient 300 qui frappaient aux portes en même temps et 300 qui étaient en dessous et qui ramassaient ce que tout le monde jetait. »

Quand cette cité a été détruite, celle toute proche a repris le business en même temps qu'un quartier situé dans la commune limitrophe. Les familles ont été dispersées dans des cités HLM des environs et dans d'autres départements. Autant unies par une même appartenance culturelle que par le sentiment de relégation, elles ont constitué la base d'un réseau d'approvisionnement et de revente à une échelle inter-

départementale. Ce réseau est susceptible d'offrir des ressources appréciables en cas de rupture de stock, face aux interventions policières, pour rendre toujours moins visible le trafic... On remarquera que l'héroïne distribuée dans tout le département est de la « blanche », alors qu'on trouve généralement de la « marron » à Paris, sans que l'on puisse établir une identité de provenance. Derrière les revendeurs de rue, de plus en plus jeunes et les plus exposés aux risques, des gens âgés, pour les uns insoupçon-



Technoval : rassemblement d'adeptes de la musique techno.

diquant haut et fort leur identité propre et faisant leur « business » dans leur coin, s'impose assez largement parmi les acteurs institutionnels et les observateurs locaux. Or une telle représentation est trompeuse : c'est sans compter l'existence de « réseaux de cités » (Bouhnik, Joubert, 1992), ou encore de ce que l'on peut appeler dans la continuité de Chicago des « territoires ethniques »⁷. Soit cette cité d'urgence aujourd'hui détruite qui constitue au début des années 80 le principal « plan » d'héroïne du département des Hauts-de-Seine. Parmi les témoignages recueillis auprès des usagers, celui-ci donne un aperçu de l'ambiance qui y règne :

« Avant c'était beaucoup moins cher. Avant on avait une dose pour soixante francs, au port de A. J'ai commencé la drogue, j'allais au Port de A.

7. « Ce qui fait la richesse d'un territoire ethnique, c'est sa capacité de mobiliser des ressources culturelles selon deux axes : un axe des similitudes suivant des réseaux de parenté ou de communauté, dispersés géographiquement ; et un axe des contiguïtés suivant des réseaux de voisinage, localisés. » (J. Joseph, 1984)

nables, pour d'autres rangés depuis longtemps, apprennent le travail et tirent les ficelles, ce qui expliquerait le passage du business artisanal à un système beaucoup plus organisé depuis quelques années, mais aussi le fait que certains marchés soient «tenus» depuis fort longtemps par les mêmes personnes. Autour, différents cercles de relations (amis, voisins, cousins...) qui, sans être directement impliqués, profitent à certains moments et subissent à d'autres les conséquences du business, trouvent là l'occasion de laver les injustices et le mépris dont ils se sentent victimes tout en désignant comme le mal absolu les toxicomanes qui traînent dans leur cité...

Ce modèle d'organisation en réseaux horizontaux s'appuie donc sur diverses dimensions communautaires, familiales et amicales. En fait, ce cas de figure traduit moins un schéma organisationnel qu'il ne révèle une logique de «milieu» dont, selon l'hypothèse de Michel Joubert (1996), les caractéristiques pourraient expliquer la difficulté des activités répressives à éradiquer le trafic. Parler de «milieu», ce n'est pas faire allusion au grand banditisme ni aux diverses mafias, mais, au sens de l'anthropologie urbaine, aux effets entraînés par la proximité sur les comportements et les attitudes. C'est prêter attention au caractère latéral des relations et des regards de la mère et du père, des sœurs et des frères, des copains, des voisins. Pour autant, un «milieu» ne se confond pas avec un territoire local. De nombreux témoignages mettent l'accent sur ces «familles tentaculaires» qui quadrillent l'espace et contrôlent les porches dans les cités. Or, l'inscription des trafics dans des logiques de proximité a un revers : leur fragilité. En témoignent quotidiennement embrouilles, violences et dénonciations anonymes. L'analyse des affaires judiciaires traduit cette différence. Il est en effet difficile de s'enrichir sur un seul quartier. Les grossistes ont un rayon d'activité qui s'étend sur plusieurs endroits. En revanche, l'ancrage d'un réseau dans une zone bien déterminée rend les interactions plus nombreuses. Par exemple, une affaire partie d'un banal trafic de cité remontera jusqu'à un grossiste d'envergure, au regard des saisies en espèce et des investigations bancaires⁸ ; à partir d'approvisionnements réguliers à Amsterdam, celui-ci «arrosait» trois communes proches où il avait ses habitudes (chez son beau-frère, ses parents et sa concubine) pour un trafic estimé à 50 g par mois, soit de 10 à 15 000 F de revenus bruts par jour.

Les dimensions écologiques des trafics

Mettre l'accent sur les dimensions écologiques des trafics, c'est donc apprécier l'aire naturelle à partir de laquelle ils se déploient, les territoires qui leur confèrent un ancrage et les réseaux qui en constituent la trame, les savoirs-faire et les compétences mobilisés par les uns et les autres, cela, dans une configuration toujours instable. De cette dernière, on a tendance à ne retenir que les points les plus «sensibles», à savoir ces cités et quartiers où les

trafics sont les plus visibles et s'apparentent presque à un trafic de place publique. En dépit du démantèlement régulier de leurs réseaux, ces lieux deviennent réputés pour abriter de manière récurrente le commerce de drogue, ils prennent place dans une géographie connue de la plupart des acteurs.

En quoi l'espace des cités est-il prédisposant en matière de trafic ? Outre les arguments généralement mis en avant – présence de populations marginalisées qui trouvent dans le business un moyen de survie et dans la drogue une façon d'oublier –, J.-M. Mariottini (1995) met en avant trois facteurs : la configuration urbaine des lieux (enclaves dans l'enclave, peu faciles d'accès aux services de police et facilitant la fuite), le ressort identitaire (population qui partage et une même condition socialement homogène et un même destin) et le caractère collectif des pratiques de revente (perçues comme un travail et qui articulent différents cercles de relations familiales, amicales ou strictement professionnelles, aux antipodes des stéréotypes du dealer désocialisé).

La concordance de ces facteurs se traduit par une unité écologique fréquente entre le lieu d'habitat et le lieu de revente. La logique du territoire est un invariant : il faut être du quartier ou de la cité pour revendre, ou alors y bénéficier de solides relations. Ne s'installe pas qui veut, et déroger à la règle, c'est s'exposer à une violence sourde, ordinaire, omniprésente dans les relations entre habitants, revendeurs et usagers. Lorsque le vendeur est de la cité, le partage du territoire se fait à une échelle plus fine, et prendra comme base d'autres unités (la tour, le porche). Mais les choses se compliquent encore lorsque, comme c'est le cas invoqué dans cet extrait d'entretien, il s'agit de vente d'héroïne. On retrouve là les effets de la spécialisation des marchés.

«Ouais les mecs y pensent comme ça... : “Tu vas nous griller la cité, tu vas nous faire plein d'ennuis. D'où tu viens, pourquoi tu vends pas dans ta cité. T'as pas à vendre ici, tu dois vendre dans ton quartier.” Parce qu'un mec de la cité c'est autre chose. Quand c'est un mec de la cité, c'est les mecs de la même cité qui s'occupent de lui. Ils vont le voir le gars, ils lui disent : “On veut pas te revoir ici. Vends dans ta tour, vends dans un autre bâtiment. Ici c'est ma tour.” Même ça hein, que ce soit dans la même cité : “Non pas en bas de mon porche. Tu vends dans d'autres porches.” Et dans l'autre porche, l'autre gars il viendra : “Tu vends pas dans mon porche, tu vas dans d'autres porches”, des trucs comme ça. “Tu vas nous faire des ennuis. Moi ma mère elle passe, mes parents y passent, ma famille elle passe, j'ai pas envie d'avoir des toxicos, d'avoir des pompes (seringues) par terre. Mes neveux, mes nièces ils passent, tu t'enlèves d'ici.” Moi, ça m'est arrivé de dire à des mecs qui vendaient : “Attends tu vends ici, moi je te savate. Si tu veux vendre trouve-toi un terrain, trouve-toi un coin, trouve-toi un rabatteur qui va te les rabattre les clients...”»

8. L'enquête révélera des opérations de change en Florins d'un montant total de plus de 500 000 F, des virements sur divers comptes bancaires ou livrets appartenant à des membres de la famille de 50 à 200 000 F et des retraits du même ordre.

C'est précisément au nom de cette logique que la génération des « grands-frères » ont tenté de résister à l'entrée de l'héroïne, c'est-à-dire de la drogue par excellence. Bien plus lucrative que cannabis, elle est aussi synonyme d'ennuis en série : d'un côté, c'est voir se multiplier les points de vente, attirer des toxicomanes venant de partout, peu ou pas connus, qui commettent sur place des actes de délinquance, donc renforcer l'attention de la police dont la stratégie est de légitimer l'action contre la toxicomanie par la lutte contre la délinquance ; d'un autre côté, c'est s'exposer à la désapprobation des proches ou à leurs repréailles lorsque la dissimulation n'est plus possible, alimenter le ragot et mettre en cause le sens de l'honneur familial, ce qui conduit à un décrochage avec le milieu familial et à une vie d'errance au mieux dans les hôtels, au pire dans les caves. Or on peut poser que l'irruption massive de l'héroïne dans les quartiers d'habitat social a été rendue possible par l'effritement de ces modes de régulation sociétale et l'instauration d'autres logiques visant à s'adapter aux processus de précarité. Le marché de cannabis obéit davantage à une logique territoriale : installé dans un grand nombre de cité – ne serait-ce qu'au stade artisanal –, il est plus facile à contrôler. Alors que le marché de l'héroïne, plus restreint et réprimé, fait davantage – malgré des abcès de fixation – à une plus grande mobilité des « plans » et des « clients ». Dans ce sens, s'approvisionner quotidiennement, parfois plusieurs fois par jour, suppose des compétences particulières

« Vous savez y a pas d'endroit précis pour trouver de la drogue. On marche toujours beaucoup. Y a pas de plans, c'est pas un supermarché, hein. Quelqu'un qui a de la drogue tout le temps comme ça, hein ? Aujourd'hui c'est un mec qui vend, il vend sur deux/trois jours. Demain le plan peut être ailleurs... C'est comme ça. [...] Des fois vous galérez, vous galérez. Et quand vous arrivez à tomber sur un petit paquet, au lieu d'avoir 20 000, il y a 10 000 dedans. Parce que il y en a qui profitent de ça. Et y a aussi des fois, moi je les connais pas, mais ils ferment le marché. Comme là en période Ramadan, y a pas grand chose. »

Sur un même territoire, coexistent fréquemment plusieurs réseaux reliés avec un échange d'informations, voire des intérêts communs pour faire face à l'irruption d'éléments jugés indésirables. Ici, ce sont les coalitions contre les dealers et usagers de crack par des revendeurs d'héroïne, là ce sont des revendeurs locaux qui pourchassent des clandestins... Ce sont aussi les positions dans la fratrie qui conditionnent en partie l'accès à héroïne. Par exemple, les relations nouées par les « grands frères » qui font barages au frère cadet qui devra user des ressources que procure la présence de nombreux toxicomanes ou de subterfuges pour convaincre le dealer de lui vendre. Mais ces dimensions relationnelles spécifient aussi la nature des échanges. On a affaire à des situations où les logiques sociales l'emportent sur les logiques marchandes. En témoignent la flexibilité des prix selon les consommateurs, l'imprécision sur la quantité et la qualité du produit acheté. Une socialisation commune (« on a grandi ensemble ») et

le sens du territoire autorisent divers arrangements (« Je ne payais pas à chaque fois car étant de la cité, il me faisait souvent cadeau ») ou échange de services (« Je n'ai jamais acheté de drogue. Il me la cédait gratuitement en remerciement pour l'installation de la salle de bains. »). A l'inverse, c'est précisément parce que les individus se connaissent trop bien, ainsi que leurs familles, que l'un ne voudra pas vendre à l'autre, l'usager devant aller chercher sa dose dans une cité voisine ou à Paris...

La reconversion dans le cannabis vient de là : ce produit pose moins de problèmes, surtout avec les familles maghrébines dont le discours serait à peu près le suivant : « Je préfère te voir fumer un joint ou deux que de te voir défoncé à la came. » Abdel nous expliquera, par exemple, qu'il y a des parents qui savent que leur fils en vend : ils s'en doutent en voyant comment il est habillé, aux affaires qu'il ramène, alors qu'il n'a pas d'argent ou ne touche que le RMI : « Où t'as eu l'argent ? ». Aussi pour ce qui est de donner à la mère de l'argent, il s'agira de faire croire :

« Y en a qui font croire : "Moi j'ai fait, j'ai travaillé, c'est une paye qui m'est arrivée, j'ai fait un travail pour lequel un, ça a été au noir. Tiens 200 sacs, 300 sacs, j'ai touché tant." Il les baratine quoi pour payer le loyer. Parce que vous savez une mère, elle le sait... »

Au-delà de l'univers des cités

Aujourd'hui, le « deal de cité » passe pour être l'archétype du trafic de banlieue. Or cette représentation ne peut être que nuancée dans la mesure où il s'agit d'une catégorie « molle », qui renvoie de fait à des formes différenciées et évolutives. Cette catégorie englobe des formes relativement différenciées selon les produits (cannabis, héroïne, ecstasy...), les caractéristiques du marché (supermarché, commerce de proximité), les lieux de transaction et leur degré de visibilité (places, rues, halls, escaliers, caves, appartement...). C'est aussi l'image du trafic de « coin de rue » qui devient en partie anachronique, en particulier pour ce qui concerne l'héroïne : après l'émergence d'un trafic d'appartement dans les années 70, on est passé à un trafic de place publique dans les années 80, auquel succéderaient aujourd'hui des mobilités de trafic. Il n'y a pas d'« effet guichet » mais une rotation des « plans », intégrant différents lieux (halls, caves, appartements) et des horaires précis. Schématiquement, on peut opposer deux types de trafics en intégrant les formes d'organisation et la distribution des rôles impliquées dans chaque cas, ainsi que les protocoles qui sous-tendent les transactions : une division du travail plus ou moins développée, contribuant à un quadrillage du « terrain » (repérage des guetteurs, contacts des rabatteurs, échange argent et/ou produit avec les revendeurs et/ou trésoriers) ; une organisation des transactions facilitée par la mobilisation des moyens de télécommunications (téléphone, portables, Tam-tam, Tatou...) permettant de passer commande, de prendre rendez-vous, de différer en cas de nécessité la rencontre.

Ces différenciations sont clairement établies par les diverses données recueillies. De plus, aussi bien les statistiques policières et les données judiciaires que l'approche ethnographique montrent que le deal est loin de se limiter à l'espace des «quartiers défavorisés». Entre le «ventre» des cités et le «cœur» de la ville, il y a les éléments interstitiels que sont les cafés, lieux classiques de contact et d'échange; il y a les espaces publics de circulation que sont les stations de métro et de RER, les dépôts de bus, les gares, et leur proximité. On constate que les rapports entre centre et périphérie sont aussi plus complexes qu'il n'y paraît si on prend en compte l'existence de marchés secondaires et les interactions entre les stratégies policières et les stratégies des trafiquants. Au-delà des cités donc, on a affaire à des structures relationnelles qui bénéficient d'une faible assise territoriale, concernent des populations plus hétérogènes socialement, mais aussi des filières plus homogènes sur le plan culturel et ethnique. Le cercle des acheteurs se constitue sur d'autres bases. A partir des réseaux de sociabilité juvénile, qui recoupent les établissements scolaires, pour le cannabis. Davantage par des «contacts» à domicile, dans des bars ou des boîtes dans la région parisienne ou à l'étranger, pour l'héroïne, la cocaïne et l'ecstasy.

On parle généralement peu des réseaux de revendeurs et d'usagers qui s'inscrivent dans des mondes sociaux «intégrés». Ils sont pourtant une part de la réalité, y compris en ce qui concerne l'héroïne. Ces usagers peuvent avoir une longue carrière derrière eux, continuant, bon an mal an, à occuper des emplois salariés. Ils se différen-

cient par leurs circuits d'approvisionnement: éviter la rue, les cités synonymes de prises de risques multiples et d'humiliation, et instaurer des liens privilégiés avec des revendeurs de façon à procéder au deal en lieu sûr. Il faut bien l'admettre, ce n'est qu'une part du marché qui est ainsi structuré; mais il fonctionne d'autant mieux que, soustrait à la voie publique, il échappe en partie à la stigmatisation des institutions répressives et de l'opinion publique.

Alors que depuis près de vingt ans réapparaît de façon intermittente un semblant de débat public sur la loi de 1970 et la question de la dépénalisation de l'usage, on mesure l'écart résidant de fait entre les usagers et/ou revendeurs tant du point de vue de leur position sociale que de leur traitement institutionnel. Pour les uns, les produits stupéfiants participent d'une expérience sociale qui vise à la réalisation de soi; pour d'autres, ils s'inscrivent dans la continuité d'un mode de vie qui menace de se transformer en cycle de vie infernal; ici, les engagements sociaux priment sur les activités illicites; là, ces dernières apparaissent de plus en plus comme un accommodement obligé face à la précarité. Entre ces deux pôles, il existe évidemment toute une gamme de situations intermédiaires. C'est cette diversité des usages, des modes d'approvisionnement, des marchés illégaux, mais aussi des politiques publiques, qu'il faudrait prendre en compte pour en finir avec le mythe de «la» drogue.

Michel Kokoreff

BIBLIOGRAPHIE

- Adler P. A., *Wheeling and dealing: an ethnography of an upperlevel drug dealing and smuggling community*, New York City, Columbia University Press, 1985.
- Adler P. A., «Carrières de trafiquants et réintégration sociale» in Ehrenberg A., et Mignon P. (eds), *Drogues, politique et société*, Paris, Ed. Le Monde, 1992.
- Bachmann C. et Coppel A., *Le dragon domestique*, Paris, Albin Michel, 1989.
- Bordreuil J.-S., Péraldi M., *Des cités dans la ville: les quartiers Nord de Marseille*, LAMES-PIR Villes-INSEE, ronéo, 1996.
- Bourgois P., «Une nuit dans une shooting gallery – Enquête sur le commerce de la drogue à East Harlem», in *Actes de la recherches en sciences sociales*, p. 59-78, septembre 1992, n° 94.
- Bourgois P., «Résistance et autodestruction dans l'apartheid américain», in *Actes de la recherches en sciences sociales*, décembre 1997, p. 60-68, n° 120.
- Bouhnik P., Touze S., *Héroïne, sida, prison – Trajectoires, système de vie et rapports aux risques des usagers d'héroïne incarcérés*, RESSCOM-ANRS, 1996.
- Bouhnik P., Joubert M., «Economie des pratiques toxicomaniaques et lien social», in *Dépendances*, vol. 4, n° 3, 1992.
- Castel R., (ss la dir. de), *Les sorties de la toxicomanies*, 1992.

- Coppel A., *Le forum des halles, aux marges de la marge*, Paris, First, 1989.
- Dai B., *Opium addiction in Chicago*, Montclair, NJ, Patterson Smith, 1970 (1937).
- Dorn M. et al, «Abby, The ecstasy dealer» in *Druglink*, nov.-dec. 1991, p. 40-45.
- Duprez D., Kokoreff M., Verbeke A., *Des produits aux carrières – Contribution à une sociologie du trafic de stupéfiants*, Lille, LASTREE-IFRESI, 1995.
- Duprez D., Kokoreff M., Weinberger M., Joubert M., *Le Traitement institutionnel des affaires liées à l'usage de drogues*, IFRESI-GRASS, 1996.
- Ehrmann B., *De Maghnia à l'ilot sensible du Petit Nanterre: évolution du marché du travail, système de reproduction sociale, discours sur l'inadaptation des immigrés*, Université Paris VII-Jussieu, 1983.
- Fatela J., *Drogue, micro-économie et pratiques urbaines en France*, Paris, Groupe Pompidou, 1992.
- Godefroy T., *L'économie informelle vue du côté français – Une économie plurielle ?*, CESDIP-CNRS, 1997.
- Ingold R., *Etudes de l'économie souterraine de la drogue: le cas de Paris*, IREP, décembre 1995.